

**Transportation Committee
Report 11
October 7, 2020**

105

**Comité des transports
Rapport 11
Le 7 octobre 2020**

**Report to
Rapport au :**

**Transportation Committee
Comité des transports
7 October 2020/le 7 octobre 2020**

**and Council
et au Conseil
14 October 2020/le 14 octobre 2020**

**Submitted on September 28, 2020
Soumis le 28 septembre 2020**

**Submitted by
Soumis par :
Director, Roads & Parking Services Quentin Levesque/directeur, Services des
routes et stationnement**

**Contact Person
Personne-ressource :
Area Mgr, Transitway and Parking / Scott Caldwell/ Gestionnaire de secteur,
Transitway et Stationnement
*613-580-2424, poste 27851, Scott.Caldwell@ottawa.ca***

Ward: City Wide/À l'échelle de la Ville

File Number:ACS2020-PWE-RPS-0002

SUBJECT: Parking Service 2019 Annual Report

OBJET : Rapport annuel 2019 du Service du stationnement

REPORT RECOMMENDATION

That the Transportation Committee recommend that Council receive the Parking Services 2019 Annual Report.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil municipal de prendre connaissance du Rapport annuel 2019 du Service du stationnement.

CONTEXTE

La Ville d'Ottawa offre des places de stationnement payantes dans le cadre de son Programme municipal de gestion du stationnement. Géré par les Services des routes et du stationnement, qui font partie de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, ce programme vise à offrir des services de stationnement public qui cadrent avec les buts et les objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement, qu'a approuvée le Conseil municipal ([ACS2019-PWE-RPS-0016](#)).

La Stratégie municipale de gestion du stationnement oblige à déposer chaque année le Rapport annuel sur le Programme municipal de gestion du stationnement, dont le Conseil municipal doit prendre connaissance. Dans le cadre de ce rapport, il faut aussi déposer le Plan du programme des infrastructures. La crise pandémique actuelle, qui est sans précédent, fait surgir des incertitudes à propos de la situation financière de 2020 en ce qui a trait aux recettes provenant des frais de stationnement et au Fonds de réserve pour le stationnement. C'est pourquoi le Plan du programme des infrastructures sera déposé dans le cadre du Rapport annuel 2020, qui devrait être prêt au printemps 2021. À ce moment-là, les incidences de la situation actuelle seront mieux connues et pourront être prises en compte dans la planification à plus long terme du Programme municipal de gestion du stationnement. Le Rapport annuel 2019 répond aux autres exigences de la Stratégie municipale de gestion du stationnement.

En date du 31 décembre 2019, le Service du stationnement gérait :

- 3 862 places de stationnement payantes sur rue;
- 2 776 places hors rue dans 6 infrastructures de stationnement et 11 parcs de stationnement en surface;
- 3 012 supports à vélo avec anneau et poteau et places de stationnement pour vélos hors rue.

ANALYSE

Le Rapport annuel 2019, reproduit dans la pièce 1, décrit dans leurs grandes lignes les initiatives et les réalisations du Service du stationnement en 2019 et explique en quoi elles cadrent avec la Stratégie municipale de gestion du stationnement. Ce rapport fait aussi état d'un recensement des infrastructures de stationnement sur rue et hors rue, ainsi que de la synthèse des changements apportés durant l'année écoulée aux zones de stationnement payant.

En vertu de la Stratégie municipale de gestion du stationnement, le Programme municipal de gestion du stationnement doit, dans l'ensemble, être financièrement autonome. Autrement dit, les recettes apportées par le stationnement doivent permettre de financer la totalité des dépenses de fonctionnement et d'entretien des infrastructures pendant leur cycle de vie, en tenant compte des contributions versées au Fonds de réserve pour le stationnement, afin de financer l'aménagement, l'exploitation et la promotion du réseau de stationnement projeté.

Le Rapport annuel 2019 porte aussi sur l'exercice des pouvoirs délégués en 2019 conformément à l'annexe I du Règlement n° 2019-280 :

- 11 (3) – Tarif des stationnements hors rue gérés par la Ville;
- 12 (2) – Tarif des stationnements sur rue gérés par la Ville.

Enfin, le Rapport annuel 2019 mesure le rendement du stationnement selon 13 grands indicateurs gestionnels, qui cadrent avec la Stratégie municipale de gestion du stationnement et qui représentent une série d'objectifs énoncés dans le Programme de mesure du rendement du Service du stationnement, qui a été approuvé par le Conseil municipal dans le cadre de la Stratégie municipale de gestion du stationnement.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Les recommandations reproduites dans ce rapport n'ont aucune répercussion sur les zones rurales, puisqu'il n'y a pas de stationnement municipal payant dans le secteur rural d'Ottawa.

CONSULTATION

Le Rapport annuel 2019 sera présenté au Groupe de consultation des intervenants du stationnement à sa prochaine réunion ordinaire programmée.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'obstacle juridique qui empêche de prendre connaissance de ce rapport pour information.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

La mise en œuvre des recommandations reproduites dans ce rapport n'a aucune répercussion sur la gestion des risques.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Ce rapport n'a aucune répercussion financière. L'information financière reproduite dans ce rapport annuel correspond aux opérations financières du Service du stationnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le personnel de la Ville veillera à ce que toutes les normes d'accessibilité applicables soient respectées pendant le déroulement des projets et des initiatives recensés dans ce rapport, notamment en consultant le personnel compétent de la Ville. Un représentant du Comité consultatif sur l'accessibilité fait partie du Groupe de consultation des intervenants du stationnement.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Excellence des services grâce à l'innovation : Offrir des services de qualité innovants et continuellement améliorés afin de répondre aux besoins des ménages et des collectivités.

Transport intégré : Assurer l'efficacité de la mobilité grâce à un réseau de transport urbain durable, accessible et connecté.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Pièce 1 – Rapport annuel 2019 du Service du stationnement

SUITE À DONNER

La Direction générale des travaux publics et de l'environnement mettra le Rapport annuel 2019 à la disposition du public et des groupes d'intervenants.